

## FICHES CONCOURS

### SYSTEME EDUCATIF ET EGALITE DES CHANCES

#### La ségrégation sociale à l'école

Mai 2017



H Geoffroy, En classe, le travail des petits

#### Les données : une forte ségrégation sociale

- L'OCDE classe les pays qui participent aux tests PISA en fonction de la concentration des élèves défavorisés dans les établissements scolaires : la France occupe la 30<sup>e</sup> place sur 65.
- La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Education nationale établit quant à elle le « profil social » des collèges sur le fondement de la catégorie socioprofessionnelle des entrées en 6<sup>e</sup> : les 337 collèges regroupant les 5 % d'établissements en bas du classement comprennent 70 % d'élèves défavorisés, soit le double de la moyenne nationale, et moins de 4 % d'élèves très favorisés. À l'inverse, 353 autres établissements, qui regroupent les 5 % de collèges les plus favorisés, comptent une proportion moyenne d'élèves appartenant aux catégories sociales très favorisées de 65,3 %, soit le triple de la moyenne nationale, celle des élèves appartenant aux catégories sociales défavorisées étant inférieure à 7 %.
- Enfin, une étude<sup>1</sup> de juin 2015 réalisée pour le Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO) montre l'importance d'une ségrégation moins étudiée, celle intra établissements, aussi importante qu'entre établissements : grâce souvent aux options, au choix des langues ou du latin, les élèves favorisés comptent en moyenne deux fois plus d'élèves de même niveau qu'eux dans leur classe que les autres élèves.
- La même étude montre que la ségrégation sociale est encore plus importante pour les lycées, puisque s'ajoute alors à l'effet établissement un effet « filière », conséquence de l'orientation en fin de 3<sup>e</sup>.

---

<sup>1</sup> Mixité sociale et scolaire, ségrégation inter et intra établissements dans les collèges et les lycées français, étude pour le Conseil national d'évaluation du système scolaire, Son Thierry Li et Arnaud Riegert, juin 2015

La ségrégation scolaire est donc forte, même si certains scientifiques<sup>2</sup> récusent l'emploi du terme, trop accusatoire, et préfèrent l'expression plus neutre de « segmentation sociale », cette fois-ci trop aseptisée.

La ségrégation scolaire résulte à l'évidence d'une ségrégation résidentielle qui s'amplifie aujourd'hui par le jeu des marchés fonciers et du coût du logement.

En outre, selon les travaux de Georges Felouzis comme des études du CNESCO<sup>3</sup>, le critère principal de ségrégation serait non pas prioritairement social mais ethnique, au premier chef : 70 % des élèves issus de l'immigration sont scolarisés dans des collèges qui accueillent le plus d'enfants de ce type. Cela dit, il est sans doute difficile de démêler ce qui tient de la ségrégation sociale et de la ségrégation ethnique, les deux se renforçant sans doute.

### **Une ségrégation entretenue par la carte scolaire et manifeste dans l'Education prioritaire**

- Le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée nationale a fait paraître un rapport d'évaluation sur la politique en faveur de la mixité sociale dans l'Education nationale<sup>4</sup>. Le rapport montre que la ségrégation est encouragée par la carte scolaire, cultivée par les parents de CSP moyenne ou supérieure. Lorsque la carte scolaire ne joue pas le rôle attendu, les parents favorisés ont recours aux établissements privés – qui regroupent plus de 20% des élèves - pour échapper aux établissements publics mal cotés. La ségrégation est parfois orchestrée par les chefs d'établissements publics, surtout quand ils se sentent en concurrence avec un établissement privé.

- Quant à l'Education prioritaire, elle traduit la ségrégation sociale sans la réparer, comme le montre un rapport de 2016 du CNESCO<sup>5</sup>. Le rapport montre que l'école ne fait pas qu'hériter des inégalités, elle les amplifie, essentiellement au niveau du collège. Ce constat est lié au fait que la qualité et la durée de l'enseignement dispensé ne sont pas les mêmes que dans les autres établissements, malgré les moyens supplémentaires accordés, ainsi qu'à un environnement scolaire plus difficile : la concentration d'enfants de familles défavorisées crée une dynamique négative, d'autant que les conditions de travail les empêchent parfois d'étudier correctement. L'étude est terrible, même si elle juge positivement les mesures prises en 2014 pour l'éducation prioritaire (notamment temps de concertation et de formation pour les enseignants).

### **Faut-il alors se fixer un objectif de meilleure mixité sociale et comment ?**

- La notion de mixité sociale, présente dans le champ des politiques du logement et de la ville dès les années 70 et 80, a été inscrite plus tardivement, au début des années 2000, dans le Code de l'Education (article L111-1), même si certaines affirmations peuvent paraître

---

<sup>2</sup> Gabrielle Fack et Julien Grenet, rapport sur l'impact des procédures de sectorisation et d'affectation sur la mixité sociale dans les lycées d'Ile-de-France, Institut des Politiques publiques, juin 2014

<sup>3</sup> Georges Felouzis, Françoise Liot et Joëlle Perroton, L'apartheid scolaire, Paris, Le Seuil, 2005 et CNESCO, « École, immigration et mixité sociale et ethnique », note du 22 janvier 2015.

<sup>4</sup> Yves Durand et Rudy Salles, pour une mixité sociale au service de la réussite de tous les élèves, CECPP, décembre 2015

<sup>5</sup> La fabrique des inégalités, Conseil national d'évaluation du système scolaire, septembre 2016

dérisoires face à la réalité : « Le service public de l'Education veille à la mixité sociale des publics ». Pourtant, la notion est floue : s'agit-il de rapprocher des catégories sociales ou des ménages disposant de diplômes de ceux qui n'en ont pas ? Quelle part de la mixité scolaire, c'est-à-dire du mélange dans une même classe d'élèves dont les résultats sont inégaux ? La mixité sociale est en tout cas difficile à mesurer : par rapport à quel territoire de référence définit-on l'objectif à atteindre ?

- Surtout les études sur la corrélation entre mixité sociale et réussite scolaire sont contradictoires : certaines études<sup>6</sup> voient dans la mixité sociale la clef de la réussite scolaire. En outre, selon l'étude Pisa, l'écart entre la performance observée et la performance théorique calculée selon le statut social, économique et culturel des familles est en France le double de l'écart moyen des pays de l'OCDE, ce qui serait le reflet d'une ségrégation plus accentuée. Mais ces médiocres résultats sont-ils liés à l'ampleur de la ségrégation en France ou au peu d'effort que fait la France pour la compenser ?

A l'inverse, diverses études de la London school of economics<sup>7</sup> soutiennent que le lien entre mixité sociale et réussite scolaire est plus complexe : les élèves défavorisés obtiendraient de meilleurs résultats dans deux cas, lorsqu'ils sont accueillis dans des établissements aisés (parce qu'ils sont alors en petit nombre et obtiennent beaucoup d'attention) ou, au contraire, lorsqu'ils sont regroupés, parce que les enseignants cherchent le meilleur moyen de faire face. Interviennent alors d'autres facteurs, comme la répartition des moyens en faveur des établissements défavorisés et la qualité des enseignants affectés, cette discrimination positive pouvant renverser la situation.

- Paradoxalement, le rapport du Comité d'évaluation de l'Assemblée nationale sur la mixité sociale à l'école reste confus sur ce point : il souligne que, dans la réussite scolaire des enfants, les facteurs individuels (liés à la famille et au parcours antérieurs) sont tout à fait prédominants par rapport à la composition sociale de l'établissement mais il préconise en même temps d'améliorer la mixité sociale. Il relativise l'importance de cette mixité entre établissements tout en plaidant pour l'hétérogénéité des classes comme facteur de réussite, citant mille études sur ce point. Selon le rapport, très convaincant en l'occurrence, une trop grande homogénéité des classes tire l'enseignement vers le bas, dévalorise les élèves à leurs propres yeux et limite les apprentissages horizontaux entre élèves différents : de tels arguments plaident pour développer la mixité sociale.

- Certains chercheurs, comme Thomas Piketty, ne doutent pas quant à eux de la nécessité d'instaurer une meilleure mixité sociale en utilisant dans les collèges, comme c'est le cas à Paris pour les lycées, un logiciel d'affectation des élèves qui tiennent compte de leurs caractéristiques sociales. Thomas Piketty insiste sur le caractère inacceptable de la ségrégation scolaire dans les collèges et sur la nécessité d'inclure les établissements privés dans les mécanismes de répartition des élèves. De fait, même si l'objectif de mixité sociale peut soulever des doutes, la lutte contre les effets néfastes d'une ségrégation sociale trop prononcée est impérative.

---

<sup>6</sup> Christian Monseur et Marcel Crahay, « Composition académique et sociale des établissements, efficacité et inégalités scolaires : une comparaison internationale », Revue française de pédagogie n° 164, juillet-septembre 2008

<sup>7</sup> Résumées dans l'article de The Economist, The paradox of the ghetto, 31 janvier 2015

- Le ministère de l'Éducation nationale a engagé en 2016 une modeste expérimentation en ce sens sur 25 territoires : dans certains cas, des secteurs multi-collèges sont créés avec un système d'affectation commun. Dans d'autres, l'offre d'options serait modifiée. Parfois, des établissements ghettos seront fermés. La tentative, qui doit s'amplifier en 2017, est sympathique mais l'on peut craindre qu'elle ne développe surtout l'ingéniosité des catégories moyennes et supérieures désireuses d'épargner à leurs enfants la proximité avec des enfants de catégories sociales défavorisées. Elle devra en tout cas être évaluée. Sa modestie augure mal toutefois d'une volonté forte de l'ensemble du système scolaire de lutter contre la ségrégation.